Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 17/11/2026
ID : 060-216003434-20261116-DECISION202652-CC

LAMORLAYE
LA VILLE PARC AUX PORTES DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'OISE
Arrondissement de SENLIS

DÉCISION DU MAIRE N°2026/52

Objet : Contrat de prestation avec « NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL », dans le cadre de l'événement « LAMORLAYE ON ICE »

Le Maire de la commune de Lamorlaye,

Vu l'article L2122 du Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L2125-1,

Vu le Code de la commande publique notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Vu la proposition faite par **NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL**,

Considérant, que la Ville de Lamorlaye souhaite organiser une parade lumineuse et un grand spectacle de noël, dans le cadre des festivités de fin d'année 2026,

Considérant la nécessité de conclure un marché public pour fixer les règles de fonctionnement et d'organisation de l'activité susvisée réalisée par **NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL**,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure un contrat de prestation avec **M. GUICHET**, Gérant de l'entreprise **NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL, sise 16 rue de l'espérance – 75013 Paris**, et ce conformément au document contractuel.

ARTICLE 2 : Que **NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL,** mettra à disposition vingt-quatre artistes, deux techniciens et un coordinateur, afin d'animer la parade lumineuse et le grand spectacle de noël, le samedi 12 décembre 2026, de 17h30 à 20h00.

ARTICLE 3 : Que le règlement sera pris en charge par la collectivité locale. Le coût total de la prestation est de **10 500 euros TTC**, établie en bon administratif.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Fait à Lamorlaye,
Le 16/11/2026,

Le Maire

DEPARTEMENT DE L'OISE * VILLE DE LAMO

Nicolas MOULA

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)